

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 février 2024, s'est réuni en séance le **29 février 2024**, à 19 heures 30, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

Présents : M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, Mme PARIS, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CEROUTER, M. CAROUX, Mme LEBLANC,

Absents, excusés : M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme CALOONE, M. MAERTEN, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE,

Pouvoir :

Secrétaire de séance : M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du **20 décembre 2023** a été approuvé à l'unanimité.

Les délibérations ci-dessous ont été adoptées à l'unanimité :

N°	Objet
1	Compte administratif 2023
2	Compte de gestion 2023
3	Affectation du résultat 2023
4	Demande de subvention au titre du FIPD 2024 - Renforcement de la vidéo protection
5	Convention relative à l'aménagement d'un chemin piétonnier et à son entretien ultérieur
6	Attribution de cartes cadeaux aux agents à l'occasion des fêtes de Noël

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire
Jean-Luc Schricke

Le Secrétaire de séance
M. Edouard Gossey

